



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Rennes, le jeudi 23 octobre 2025

**Un premier pas pour mieux protéger et accompagner les élus locaux**

**SYLVIE ROBERT**

SÉNATRICE  
D'ILLE-ET-VILAINE

VICE-PRESIDENTE  
DU SÉNAT

MEMBRE DE LA  
COMMISSION CULTURE,  
ÉDUCATION ET  
COMMUNICATION

Je me félicite de l'adoption à l'unanimité par le Sénat de la proposition de loi visant à encourager, faciliter et sécuriser l'exercice du mandat d'élu local.

Ce texte apporte des avancées utiles, revalorisation des indemnités, meilleure prise en compte du mandat dans la retraite, protection fonctionnelle automatique ou encore mesures pour concilier mandat et vie personnelle.

Mais ces dispositions, bien que nécessaires, restent en deçà des enjeux.

Les élus locaux affrontent une réalité de plus en plus exigeante : complexité administrative, contraintes financières, pression citoyenne et parfois violences verbales ou physiques. Ces difficultés fragilisent l'engagement local et dissuadent de nouveaux candidats de se présenter.

C'est pourquoi, si je me réjouis de ce vote unanime, je considère que ce texte ne saurait marquer qu'une étape.

Nous devons aller plus loin : vers un véritable statut de l'élu local, garantissant à chacun des conditions d'exercice équitables, une reconnaissance pleine de l'engagement public et une meilleure sécurisation de l'après-mandat.

Reconnaître et protéger les élus, c'est garantir la vitalité démocratique de nos territoires et le bon fonctionnement de la République au quotidien.